

# UN(E) RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE THERMIQUE, AÉRAULIQUE, PLOMBERIE

Référence : 24E/C58

# Direction du Patrimoine et des Moyens Centre Technique Municipal

## Presentation:

La ville de Niort recrute un(e) responsable de l'équipe "thermique, aéraulique, plomberie" pour son Centre Technique Municipal bâtiments (CTM).

Le CTM de la ville de Niort, au sein de la direction du patrimoine et des moyens des services municipaux, gère l'ensemble des interventions en régie pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et des équipements techniques (CVC, électroménager...).

Des équipes techniques interviennent sur chaque corps de métier en prenant en compte à la fois les sollicitations des utilisateurs, mais également la programmation des chantiers d'entretien annuel, complémentairement aux travaux confiés aux entreprises.

Le CTM a également en charge la gestion du magasin pour les fournitures du bâtiment et les EPI de la collectivité.

Le CTM gère enfin le parc auto et matériel roulant ou non de la collectivité, ainsi que le suivi de l'entretien du parc en lien avec le garage communautaire.

Sous l'autorité du Responsable de la gestion technique du bâtiment, vous aurez pour missions:

- Assurer l'encadrement de l'équipe "thermique, aéraulique, plomberie", la planification et la mise en oeuvre des interventions.
- Garantir le suivi administratif et financier au moyen des logiciels informatiques.
- Participer aux réunions externes et internes pour le bon fonctionnement du service

Ces missions sont détaillées comme suit :

# Missions:

### **MISSIONS PRINCIPALES**

# 1. Management et pilotage de l'équipe thermique, aéraulique et plomberie

- Encadrer l'équipe, suivre et contrôler les activités des agents. Transmettre et vérifier les consignes attribuées aux agents et coordonner les actions entreprises et régie.
- Intervenir sur l'ensemble des activités de l'équipe (soutien technique, renfort,...).
- Gérer les plannings, les congés et les demandes de formation.
- Remplacer les encadrants de la cellule lors de leurs absences. Organisation des congés des 3 responsables (présence d'1 au moins en permanence)

## 2. Coordination et suivi des interventions sur son secteur d'activité

- Préparer les interventions, analyser et choisir les matériels et matériaux à utiliser (quantité, rapport, qualité/prix, maitrise et facilité d'utilisation,...) en lien avec les magasiniers (durée prévue, risques particuliers), etc.
- Organiser, planifier et hiérarchiser les interventions à accomplir au quotidien.
- Coordonner les travaux avec les autres services de la régie et effectuer les devis pour les réalisations nouvelles et établir les bilans d'activités.

## 3. Participation à l'effort de développement durable sur la collectivité

- Sensibiliser les utilisateurs aux économies d'énergies et participer à l'effort de développement durable sur la collectivité (économies d'énergie, matériaux durables, accessibilité des équipements, sécurité,...).
- Prévenir les risques et la sécurité des biens, des agents et des usagers.

### 4. Gestion et entretien du matériel

- Utiliser et entretenir le matériel, les produits et les équipements, mis à disposition pour les missions dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Programmer les besoins en matériel (habillement, équipements de protection individuelle).

## 5. Contrôle et vérification du respect des règles d'hygiène et de sécurité

 Appliquer et faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité du travail, lié aux outils et aux produits utilisés.

#### 6. En lien avec la hiérarchie

• Participer aux réunions de coordination en interne et en externe avec les techniciens et les responsables des sites et rendre compte des actions et décisions à ses supérieurs.

### **MISSIONS SECONDAIRES:**

- Participer aux opérations nécessitées par les évènements exceptionnels et/ou récurrents (Élections, pavoisements, intempéries, etc.);
- Intervenir avec polyvalence sur toutes les activités du CTM (utilisation nacelle, mise en sécurité...);
- Port des EPI obligatoire en état correct.
- Assurer la continuité des équipes Menuiserie et/ou Peinture lors de l'absence du responsable d'équipe.

### Profil:

Les critères prioritaires :

- Diplôme dans la ou les spécialités (plomberie, électro-mécanique, systèmes énergétiques ou équivalent)
- Aptitude au management d'équipe indispensable et qualités relationnelles.
- Savoir faire et connaissance du métier exercé par l'équipe.
- B obligatoire et E apprécié

Le plus qui mettra votre candidature en valeur:

- Expérience significative sur un poste similaire (3 ans) fortement appréciée
- Notions en comptabilité publique et marchés publics
- Utilisation des Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) (nacelle)
- Travail sur réseau électrique (Habilitations électriques) type : BR/B2 HO
- Connaissances en matière d'hygiène et de sécurité du travail
- Maîtrise des outils bureautiques et connaissances appréciées des logiciels spécifiques
- Capacité à gérer des conflits et d'analyser avant d'intervenir
- Qualités d'organisation, de rigueur et esprit d'initiative
- Savoir rendre compte.

# **Conditions statutaires:**

Poste ouvert au cadre d'emploi des agents de maitrise. Peuvent postuler :

- Les agents relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.
- Les agents inscrits sur liste d'aptitude après concours.
- Les agents remplissant les conditions pour être inscrits sur liste d'aptitude, après examen professionnel ou au choix, après avis de la Collectivité.
- A défaut de titulaire de la fonction publique présentant les compétences requises, les agents non titulaires de la fonction publique avec possibilité de recrutement par voie contractuelle (3 ans maximum - renouvelable - article L.332-8 2° alinéa du CGFP)

# Remuneration:

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou, à défaut, par voie contractuelle.

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois d'agents de maitrise territoriaux. (Pour information : de 1 816 € Brut pour un agent de maitrise en début de carrière à 2 577 € Brut pour un agent de maitrise en toute fin de carrière).
- Régime Indemnitaire (pour information : 412 € brut/mois pour le grade d'agent de maitrise(début carrière) et 458€ brut/mois pour le grade d'agent de maitrise principal (fin de carrière))
- Nouvelle bonification indemnitaire (pour les titulaires uniquement) : 15 points encadrement de proximité d'une équipe à vocation technique d'au moins 5 agents d'exploitation.
- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité

d'entreprise)

- · Accès mesures sociales employeur
- Prime vacances : 799.90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)
- Base de travail 38h/semaine 25 jours de congés + 18 jours RTT/an + 2 jours potentiels dits "hors période"
- · Astreintes d'exploitation obligatoires (soirs et WE) par roulement

Pour les contractuels (contrat de 3 ans maximum, renouvelable conformément au CGFP), les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

## **CONDITIONS LIÉES AU POSTE:**

- Horaires fixes: 8h00-12h00 / 13h22-17h00 du lundi au vendredi
- Autres horaires particuliers : Élections, intempéries, illuminations de Noël, participation aux évènements exceptionnels (déneigement, inondation, etc....).
- Effectif de l'équipe : 8 Nb d'agents encadrés : 7

# **Renseignements:**

Auprès de Frédéric POIRAUDEAU, responsable du secteur « gestion technique du bâtiment» au 05 49 78 72 28, ou Stéphane HIVERT, responsable de la règie bâtiment et du parc de matériel au 05 49 78 72 29

## Jury de recrutement :

Merci de noter que le jury de recrutement est prévu le 03/12/2024 - matin.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **30/11/2024** sous la référence : **24E/C58** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail: <u>drh-recrutement@mairie-niort.fr</u>

Par voie postale : M. Le Maire Direction des Ressources Humaines Place Martin Bastard CS 58755 79027 Niort Cedex